



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Joël SEON (Adjoint)
- Murielle BEYNEL (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Damien GIANDOLINI
- Sandra PADEL

Excusés : Néant

Mme Catherine GANDIN, 1^{ère} adjointe au Maire, a démissionné de son poste en date du 4 janvier 2024. Mr Jean-Pierre POULAT, conseiller municipal, a démission du conseil municipal en date du 20 décembre 2023.

❖ Elections des postes de 1^{er} et 3^{ème} adjoint au Maire

Suite à la démission de Mme Catherine GANDIN, il est décidé que le nombre d'adjoints au sein du Conseil Municipal est maintenu à trois adjoints.

Mr Cyril VILLARD, 3^{ème} adjoint, est élu 1^{er} adjoint au Maire.

Mme Murielle BEYNEL, conseillère municipale, est élue 3^{ème} adjointe au Maire.

❖ Tarifs Eau 2024

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs H.T. applicables au service Eau de 3% à compter du 1^{er} janvier 2024, comme suit :

-Droit fixe : 50.07 € H.T.

-Prix au m3 par personne pour les particuliers :

- ✓ De 0 à 25 m3 : 3,89 € H.T.
- ✓ De 26 à 40 m3 : 3,97 H. T
- ✓ De 41 m3 et au-delà : 4,12 € H.T

-Prix au m3 pour les professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants...) : 3,89 € H. T

-Location compteur : 11.12 € H.T.

❖ Tarifs Cimetière 2024

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs des concessions du cimetière à compter du 1^{er} janvier 2024, comme suit :

-Cimetière : Concession de quinze ans : 83 € le m² - Concession trentenaire : 130 € le m²

-Columbarium : Concession de quinze ans : 295 € - Concession trentenaire : 470 €

-Jardin du souvenir : 93 € comprenant les frais d'enregistrement et service rendu.

❖ Modification de la convention pour le déneigement passée avec l'EARL des Deux Rivières

Le Conseil Municipal décide de modifier l'article 3 de la convention passée entre la commune de GRAMMOND et l'EARL des deux Rivières afin d'actualiser le tarif horaire de déneigement à 74.00 € HT à compter du 1^{er} novembre 2023.

❖ Encaissement chèque AFPC – 3^{ème} versement 2022

L'Association Foot Pays de Coise (AFPC) a fait parvenir à la commune un troisième chèque de 2 078.50 € pour couvrir une partie de leur consommation d'électricité sur l'année 2022. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque au nom de la commune.

❖ Convention de partenariat CDG42 – Pôle santé au travail

Le Conseil Municipal décide de bénéficier par convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Loire (CDG42) d'un accompagnement complet en matière de Prévention et de Santé au Travail par une équipe pluridisciplinaire. Cette option permettra également de répondre aux exigences réglementaires en confiant au Centre de Gestion la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité.

❖ Approbation de l'avenant N°1 à la convention de partenariat CCMDL – Réseau de bibliothèques, logiciel commun et mutualisation d'un coordinateur

La CCMDL a permis la mise en réseau des bibliothèques de son territoire (32 communes réparties sur deux départements : 25 dans le Rhône, 7 dans la Loire), notamment au travers d'un logiciel commun et l'embauche d'un coordinateur. Le financement se termine le 11 juin 2024, sans possibilité de renouvellement.

Le Conseil municipal approuve l'avenant à la convention de partenariat avec la CCMDL pour prolonger cette convention du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024.

❖ **Fourniture et pose de colonnes d'apport volontaire – Signature du marché public**

Une convention de groupement de commande a été mise en place avec la CCMDL pour la fourniture et la pose de colonnes d'apport volontaire semi-enterrées et enterrées pour la collecte des déchets ainsi que la maintenance de l'ensemble de ces équipements. La commission d'Appel d'Offres a décidé de retenir l'entreprise ASTECH pour un montant maximum de 3.700.000 € HT (montant pour la CCMDL et les 32 communes).

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés.

❖ **Subvention Ecole de Grammond**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 89 € à l'école des 1001 Découvertes à titre de participation financière au transport d'une sortie scolaire.

❖ **Fongibilité des Crédits**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder sur le budget 2024 à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections budgétaires, comme le permet la nouvelle instruction comptable et budgétaire M57.

❖ **Point sur le personnel communal**

La directrice du Périscolaire devrait être en congé maternité à partir du mois d'avril. Un agent territorial spécialisé des Ecoles Maternelles partira à la retraite début avril.

❖ **Bilan des participations aux commissions CCMDL**

❖ **Questions diverses**

- Antenne relais : L'emplacement « filtre planté de roseaux du Villard » a été abandonné, l'emplacement « Gros Houx » a été retenu, mais nous sommes toujours à la recherche d'un emplacement approprié qui puissent répondre à tous les critères attendus.
- Ecole : Suite à divers cas de problèmes digestifs, nous avons réalisé un prélèvement d'eau pour analyse.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ **Facebook :** www.facebook.com/Grammond42.Commune

- ✓ **Recensement militaire :** Les jeunes gens et jeunes filles nés en **janvier 2007**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans**. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.
- ✓ **Coupeure d'Electricité :** Enedis a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité, le **lundi 25 mars 2024 de 9h00 à 15h00**. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupeure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.
- ✓ **Transports scolaires :** Les Cars du Rhône vont modifier les lignes de bus desservant Grammond à **partir du lundi 4 mars**. Pour plus d'informations, nous vous prions de vous rendre sur le site internet de la mairie : <https://www.grammond.fr/>.
- ✓ **Départ à la retraite :** A l'occasion du départ à la retraite de Mme Bernadette BASSON, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, la municipalité vous convie à un moment convivial en son honneur le **dimanche 7 Avril à 10h30 au Gymnase**.
- ✓ **Panneau Pocket :** La commune de Grammond s'est dotée d'un nouvel outil de communication pour informer la population de toutes les actualités de la commune. Il s'agit de l'application « Panneau Pocket » à télécharger. Vous pourrez y retrouver toutes les actions, évènements, manifestations de la commune.
- ✓ **Ramassage des excréments des animaux :** Pour la propreté de notre village, il est rappelé aux propriétaires d'animaux que les excréments de ces derniers sont à ramasser par leurs soins.
- ✓ **Bus France Services :** La prochaine permanence, Place de l'Eglise, aura lieu le **7 mars de 9h00 à 12h00**.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents de ce flash sur le site internet de la commune.